

Zeitschrift: Bulletin de la Société suisse de Numismatique
Herausgeber: Société Suisse de Numismatique
Band: 1 (1882)
Heft: 2-3

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN

DE LA

Société suisse de Numismatique

Le bulletin est envoyé **gratuitement** à tous les **membres actifs** de la Société; pour les personnes ne faisant pas partie de la Société l'abonnement annuel est fixé à 6 francs, étranger port en sus.

Les demandes, offres ou annonces quelconques, seront payées à raison de 20 cent. la ligne (corps 8); pour annonces répétées 15 centimes la ligne; les sociétaires jouiront d'une remise de 10 0/0 sur les prix ci-dessus.

Adresser tout ce qui concerne le Bulletin au Secrétaire de la Société, **M. Ant. Henseler, 30, Grand'rue, Fribourg** (Suisse).

Das Bulletin der schweizerischen numismatischen Gesellschaft wird allen Activ-Mitgliedern gratis zugesandt; für die Ehr- und Nichtmitglieder ist das Abonnement auf 6 Franken jährlich festgesetzt; für das Ausland wird das Porto hinzugerechnet.

Die Insertions-Gebühr für Anfragen, Offerten oder Anzeigen werden mit 20 Cts. pro Zeile bezahlt. Die Mitglieder erhalten 10 0/0 Rabatt.

Alle Arbeiten, Anzeigen und Reclamationen sind an den Sekretär der schweizerischen numismatischen Gesellschaft, **Hrn. Ant. Henseler, 30, Reichengasse, Freiburg** (Schweiz) zu adressiren.

Les monnaies et médailles du Canton de Thurgovie.

I^{re} Partie

Les graveurs en médailles originaires de Thurgovie.

Boltschauser (Jean-Henri), fils d'un paysan d'Altenklingen dans le Canton de Thurgovie, naquit le 11 Avril 1754. Il apprit par lui-même à se servir du burin et fut pendant 2¹/₂ ans élève de Jean-Christophe Aefli de Diessenhofen. Il se perfectionna dans le dessin et apprit à graver des poinçons à Zurich. On lui doit les belles médailles de *Sal. Gessner, Lavater, Bodmer, Brei-tinger, Goethe* et bien d'autres. Plus tard il se rendit encore à Augsbourg pour se perfectionner dans son art. Il a également eu pour maître Jean-Martin Bürkli et fonctionnait encore en 1806 à Mannheim comme graveur en médailles.

(Voir Haller T. I. P. 487).

Mörikofer (Jean-Melchior), naquit à Frauenfeld le 17 novembre 1706; son père était médecin. Il apprit par lui-même la gravure sur acier, en prenant pour exemples les œuvres de ses prédécesseurs, principalement les médailles du chevalier Hedlinger. Il grava les coins des monnaies de la République de Berne pendant les années 1755 à 1791. Il exécuta encore de nombreuses médailles, dont plusieurs sont fort estimées et passent pour des chefs-d'œuvre de gravure. Il mourut en 1761. Ses œuvres portent le monogramme I. M. MK.

(Voir Haller T. I. P. 495.)